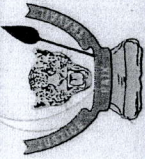


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 081/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION « EQUIPE MIKA »

Après avoir reçu le contrat N° 7372/PDL-145T/BCECO.DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions six cent trente mille cinq cent quarante-cinq, septante-cinq centimes (USD 2 630 545,75) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains dix-huit mille quatre cent treize, quatre-vingt-deux centimes (USD 18 413,82).

Fait à Kinshasa, le 30/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i

